



Crédit: La Cantine/Julien GACC

Les temps et les rythmes des individus et des territoires se diversifient, éclatent ou se désynchronisent sous l'effet de l'évolution de nos modes de vie. Depuis une dizaine d'années avec la mise en place de « Bureaux des temps » dans les collectivités, des acteurs, publics, privés, universitaires s'intéressent aux démarches temporelles sur les territoires.

En diagnostiquant, sensibilisant ou à partir d'expérimentations de services innovants, l'objectif est de mieux concilier les temps de vies des individus et ceux des territoires. Le réseau Tempo Territorial réunit les acteurs de ces politiques temporelles et propose des échanges de bonnes pratiques et des débats sur ces sujets qui croisent différentes dimensions des politiques publiques.

Tempo Territorial vous invite à suivre son cycle de conférence élaboré à partir de sujets d'actualité et de pratiques des territoires.

Mardi 24 mai 2011 / 14h30 - 17 h 30

Travailler à distance pour mieux concilier ses temps de vies ?

Bourse du travail de Paris
29-31, boulevard du Temple
salle Hénaff
75010 Paris
(Métro République)

Inscription obligatoire par mail : cotravail@grandlyon.org

en partenariat avec l'ANACT dans le cadre de la « Semaine pour la qualité de vie au travail »



Travailler, un ou deux jours par semaine, non plus dans son entreprise mais depuis des lieux équipés, collaboratifs et multi-fonctionnels, tel est le concept de « co-travail », « coworking » et plus globalement de « travail à distance ». Fruit de l'évolution de la technologie et de nouveaux modes d'organisation du travail, ce co-travail est au confluent de la demande sociale pour moins de mobilité, pour une gestion du temps personnel privilégiée et au final, une meilleure qualité de vie, tout en assurant la compétitivité de l'entreprise et l'attractivité des territoires.

Sur les territoires apparaissent des expérimentations de centres de télétravail partagés et en même temps émergent au sein des entreprises des demandes de la part de salariés pour plus de travail à distance. Encore peu présente en France, cette nouvelle approche du travail revisite le management en entreprise, le dialogue social et l'approche juridique du travail.

Ce mardi de TEMPO questionnera ces nouvelles approches et leur impact sur la conciliation des temps de vies.

PROGRAMME

Introduction par **Dominique ROYUUX**, Président de Tempo territorial

● **Temps 1 : « Mieux connaître le concept à partir d'illustrations territoriales »**

Les enjeux du travail à distance, **Lucie VERCHÈRE**, Grand Lyon, Conclusions de l'enquête « télétravail 2010 » de l'ANDT, **Gérard VALLET**, président, Échanges d'expériences innovantes sur le Grand Lyon, **Nicolas BORDE** et **Hugues DE VAULX**, Coop Alternatives et de **Karine SABATIER**, La Cantine numérique rennaise.

● **Temps 2 : « Le travail à distance, réelle opportunité pour une meilleure qualité de vie ou nouvelles contraintes à gérer ? »**

Cette nouvelle approche du travail requestionne l'organisation du travail mais aussi le management en entreprise, le dialogue social et l'approche juridique du travail. Cette table ronde lance le débat sur ces questions en présence de :

- Spécialiste du droit du travail, **M^e Olivier FOURMANN**, avocat
- **Nicole TURBÉ-SUETENS**, spécialiste du télétravail et du management à distance,
- **Monique BOUTRAND**, secrétaire nationale CFDT-Cadres,
- Témoignages d'entreprises expérimentant le télétravail dans leur structure : Accenture et Air France

● **Temps 3 : Conférence de clôture**

- **Jérôme BALLARIN**, fondateur et président de l'observatoire de la parentalité en entreprise, auteur de « Travailler mieux pour vivre plus – Comment concilier vie professionnelle et vie familiale ? »